

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 33 (2003)
Heft: 10

Buchbesprechung: Les Parias de La Chaud-de-Fonds [Yvan Dalain]

Autor: Prélaz, Catherine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

■ Yvan Dalain – Lévy de son vrai nom – a toujours prôné le respect des différences. S'il évoque aujourd'hui *Les Parias de La Chaux-de-Fonds*, c'est qu'il y a toujours en lui l'enfant que l'on traitait de «p'tit juif».

Eloge de la tolérance

Le secours de la fiction pour mieux révéler des épisodes de l'histoire à ne pas oublier: c'est par ce moyen littéraire qu'Yvan Dalain revient sur des événements qui le touchent plus ou moins directement. Il y a quelques années, avec *Les Lévy d'Avenches*, c'est l'aventure chaotique et pleine de vie de sa propre famille qu'il relatait avec émotion. Né en 1927 dans cette petite cité vaudoise, issu d'une famille juive originaire d'Alsace, il finira par se débarrasser d'un nom trop difficile à porter. Yvan Lévy devient Yvan Dalain. Pourtant, il ne reniera jamais la communauté à laquelle il appartient.

Photographe, puis réalisateur de documentaires et de fictions à la télévision romande, Yvan Dalain a toujours manié la plume avec talent. Aujourd'hui retraité, c'est à l'écriture qu'il se consacre surtout, toujours interpellé par l'actualité, par le présent qui réveille le passé. En pleine affaire des fonds juifs en déshérence, il publiait sa remarquable *Lettre d'un Suisse à un Ami américain*.



Pascale Allamand

A la retraite, Yvan Dalain a troqué sa caméra pour la plume.

Portant un regard tout à la fois lucide et tempéré sur les dangers d'une nouvelle montée de l'antisémitisme, et plus généralement sur certains relents racistes qui assombrissent notre société, Yvan Dalain se refuse à voir partout le rejet de la différence. Pourtant, par sa propre expérience, par celle de ses proches, il sait bien que l'on n'oublie jamais les insultes reçues pour cause d'appartenance au peuple juif.

Pour toutes ces raisons sans doute, l'ancien «petit juif» Yvan Lévy s'est senti en empathie avec un certain Elie Meyer, venu de France pour s'établir à La Chaux-de-Fonds. On est alors dans la première moitié du 19^e siècle, les Juifs sont menacés en France.

Dans le Jura suisse, c'est un havre de paix qui l'attend, du moins le pense-t-il, avec en plus l'opportunité de faire carrière dans l'horlogerie, une industrie en pleine expansion. Mais cela n'ira pas sans mal, car l'antisémitisme joue à saute-frontières, au point de dresser l'un contre l'autre deux hommes que leurs origines pauvres auraient dû rapprocher.

La force des préjugés

«Tout séparait le petit Elie Meyer du petit Georges Bieler. Ni les lieux de leur naissance distants de 62 kilomètres ni leur religion, ni leur milieu social ne

les prédestinaient à se rencontrer. Mais la vie, labyrinthe aux couloirs mystérieux, force parfois le destin à s'affronter. Georges était fils d'un bâtard du seigneur de Montbéliard devenu ouvrier carrier, Elie, celui d'un malheureux Juif tout droit sorti de la nuit des temps pour trimballer son étalage de colporteur de villes en villages. L'intolérante société bourgeoise de la première moitié du 19^e siècle avait marqué leur origine du sceau de citoyens de troisième classe: les pauvres, les Juifs, les Tziganes, les réduisant au rang de sous-homme, de ceux qui ne pouvaient exister que parce qu'on le voulait bien, par charité chrétienne. (...) Si pour Georges, enfant chrétien, existait

Yvan Dalain
*Les Parias de
La Chaux-de-Fonds*



Cabédita

Collection Espace et Horizon

l'espoir de pouvoir un jour renverser la barrière sociale et d'accéder à l'échelon supérieur de la hiérarchie, il n'y en avait aucun pour Elie. Un Juif restait un Juif et son horizon paraissait bouché à jamais. Georges et Elie: deux enfants intelligents mais déjà victimes de l'inégalité sociale qui en avait fait des parias avant

même qu'ils aient pu prouver quoi que ce soit. Et voilà qu'au lieu de les réunir, le destin les verrait s'affronter. Ils allaient l'un et l'autre devenir les victimes de préjugés au service de causes obscures.»

Si ces personnages ont existé, Yvan Dalain a romancé leur vies. Quant à la morale de l'histoire,

elle demeure intacte. En effet, la confrontation d'Elie et de Georges incarne la grande révolte antisémite qui éclata le 31 mai 1861 à La Chaux-de-Fonds. Elle faillit dégénérer en pogrome, mais permit finalement à la communauté juive d'obtenir une place légitime au sein de la société et de ne plus vivre en

marge. Un refus de discrimination pour dire non à la violence. Un siècle et demi plus tard, il semblerait qu'un tel message mérite d'être répété.

Catherine Prélaz

» Les *Parias de La Chaux-de-Fonds*, Yvan Dalain, chez Cabédita.

Notes historiques

Petit-fils de militant

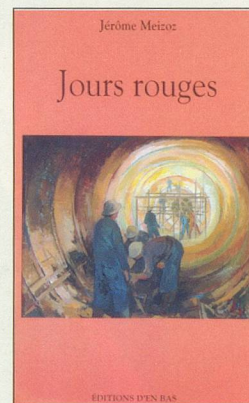
«Une vie de luttes se résume en quelques papiers. (...) Au hasard, une liasse: Karl Dellberg, le «lion» du Haut-Rhône, confirme une rencontre, transmet le nom de responsables syndicaux. Tous deux sont montés au barrage – la première Dixence – syndiquer les hommes à pioche et à pelle: y ont été reçus à coups de pierres... Nommer l'exploitation, c'est faire violence parfois à la fadeur résignée de ceux qui croient leur sort inévitable.»

En une cinquantaine de pages empreintes d'un tendre respect, Jérôme Meizoz, 36 ans, rend un hommage vibrant

à son grand-père Paul, militant de la première heure. Formé aux luttes sociales en France, il en importa l'idée dans son Valais natal pour y fédérer les mineurs. Aux côtés de Jules Humbert-Droz, dans les pas de Léon Blum, il défendra avec ferveur le principe des interdépendances, s'engageant aussi en politique, devenant même le premier président de commune socialiste du Valais. De ces *Jours rouges*, son petit-fils – enseignant en même temps qu'écrivain et critique littéraire – veut garder vivace la couleur, tout comme demeure vivace une certaine idée du militan-

tisme social dont il se fait en quelque sorte l'héritier.

» *Jours rouges*, Jérôme Meizoz, Editions d'en Bas.



Vous avez dit Napoléon?

On a entendu parler de lui durant toute cette année. Vous en voulez encore? Voici, sur Napoléon, un ouvrage aussi trapu qu'incontournable. Au terme de ses presque 600 pages, vous aurez rendu l'hommage qu'il mérite à l'Acte de Médiation de 1803, dont on fête le bicentenaire. Si la préface de Pascal Couchepin dresse «le constat que la Suisse a aussi été faite par l'étranger, avec et contre lui tour à tour», le président du gouvernement vaudois Jean-Claude Mermoud salue «l'épopée de nos compatriotes au service de la France. (...) En participant à l'épopée napoléonienne, ces milliers de Vaudois ont paradoxalement contribué au prix de leur sang à légitimer l'existence du canton.»

» *Les Vaudois de Napoléon*, Alain-Jacques Tornare, chez Cabédita.

Mythes genevois

Où se situe la frontière entre la légende et l'histoire, la vraie? On se posera à plu-

sieurs reprises la question en se plongeant dans ces *Récits, Contes et Légendes de Genève*, un recueil savoureux dans lequel se côtoient les écrits de Charles du Bois-Melly, des épisodes de l'Escalade, des extraits de *L'Almanach* ou des coups de gueule parus dans *La Patrie Suisse*. Des origines du Salève à la légende de la dame blanche de Rouëlbeau, il y a de quoi se régaler et s'instruire.

On y trouvera par exemple l'ordonnance du 15 septembre 1581 visant à faire respecter l'ordre sous Calvin: «Est défendu

aux hommes de porter longs cheveux frisez avec passefilons et bagues aux oreilles.» Et bien avant Calvin déjà, on ne plaisantait pas avec le code pénal: «Art. 20. Celui qui en aura saisi méchamment un autre par la chemise ou par les cheveux, si l'offensé en porte plainte; nous paiera seulement trois sous de Genève et réparera le tort fait à l'offensé.»

» *Récits, Contes et Légendes de Genève*, ouvrage collectif, Editions à la Carte.

